



Communiqué, Paris, le 7 septembre 2020

Plan de relance culture : oui mais...

La Scam salue le plan de relance du gouvernement et les mesures de soutien annoncées pour le secteur culturel (2Md€), et en particulier l'enveloppe consacrée aux filières des industries culturelles et créatives (ICC) les plus fragilisées par la crise (428 M€).

Elle prend acte notamment de la « dotation publique exceptionnelle » de 70 M€ sur deux ans en faveur de l'audiovisuel public, grand absent jusqu'à aujourd'hui des mesures prises par les pouvoirs publics, et des 165 M€ annoncés pour le CNC, qui devraient permettre d'aider au redémarrage de la production audiovisuelle et cinéma largement sinistrée. Sans oublier les 140 M€ pour la filière presse et 53 M€ pour la filière livre.

Le maintien du plan d'investissement d'avenir pour les ICC (400 M€) acté l'an dernier devrait quant à lui donner les moyens à la filière de mieux valoriser l'exploitation commerciale des œuvres à l'export, de même que les 105 millions d'euros investis dans le plan « Export et attractivité » piloté par le CNC.

Cependant, si ces mesures de soutien à la filière audiovisuelle et cinématographique sont une décision sage dans leur principe, il n'en reste pas moins que les pertes du CNC sont évaluées au double du soutien public qui lui est pour le moment apporté, et que le « coup de pouce » concédé à l'audiovisuel public est loin d'inverser la trajectoire d'économies qui lui est imposée jusqu'en 2022.

Si toutes les mesures annoncées doivent donc être saluées, ce plan de relance n'est qu'un moyen de réponse ponctuel à la crise de la COVID19 et n'épuise pas tous les sujets du soutien public à la culture, notamment en ce qui concerne les répertoires de la Scam. Une relance efficace doit mettre en place des moyens permettant à ces industries de prospérer sur le long terme, et aux auteurs et autrices de créer et vivre de leur création.

Dans ce contexte, la Scam sera très attentive aux discussions relatives au projet de loi de finances (PLF) 2021 qui devra assurer une juste pérennisation des dispositifs de soutien directs aux créateurs et créatrices dans toute leur diversité : artistes-auteurs, intermittents, salariés, etc.

A cet égard, la Scam rappelle la nécessaire sanctuarisation du financement de l'audiovisuel public, qui a plus que jamais démontré pendant le confinement son utilité, sa capacité d'adaptation, et le rôle social primordial qui est le sien, et dont seule une augmentation de la contribution à l'audiovisuel public (CAP), qu'elle appelle de ses vœux depuis des années, serait en mesure de garantir le financement pérenne et dynamique.

contact presse

Astrid Lockhart

01 56 69 64 05 - 06 73 84 98 27 - astrid.lockhart@scam.fr